

## L'AVOCAT EN MÉDIATION.

### **I. Présentation**

Une formation pour aider les avocats à trouver leur place dans une médiation. Durant ces deux jours, le participant pourra expérimenter de manière pratique la médiation et le rôle de chacun des intervenants et plus particulièrement celui de l'avocat.

La première journée (facultative pour ceux qui sont déjà suivi une formation en médiation dans un autre institut) est centrée sur le processus de médiation.

La seconde journée porte de manière plus spécifique sur la place de l'avocat en médiation : Quel est son rôle ? Peut-il apporter quelque chose à la médiation ? Quelle est sa plus-value ? Comment peut-il conseiller et préparer au mieux son client dans ce processus ?etc.

La méthode repose sur les jeux de rôle suivis de débriefing et sur le savoir être. Il s'agit d'une pédagogie éprouvée depuis plus de 20 ans d'expérience au sein de l'ICBB - L'Institut de Communication du Barreau de Bruxelles - qui forme en moyenne 200 avocats par an à la prise de parole, la négociation, la plaidoirie, la médiation, ... - [www.icbb.be](http://www.icbb.be).

Dans le cadre de la semaine de la médiation organisée par la Commission Fédérale de Médiation, l'ICBB se veut partenaire de cette initiative, en proposant des conditions exceptionnelles pour les avocats qui souhaitent se former au rôle de *l'avocat en médiation* :

**Date** : 16 et 17 octobre 2017

**Horaire** : de 9h00 (accueil à 8h30) à 17h30 avec pause entre 12.30 et 13.30

**Lieu** : ICBB Asbl, 36 boulevard du Souverain à 1170 Watermael-Boitsfort

**Prix** : 50 € par jour (documentation, repas de midi inclus et pauses café) – entre 8 et 12 inscrits par journée – possibilité de faire deux groupes.

**Inscriptions** : Tel: 02/646 74 25 ou par email : [info@icbb.be](mailto:info@icbb.be)

**Points de formation** : 6 points de formation permanente par jour.

#### **Formateurs :**

- Dorothee Caustur : président et formateur auprès de l'ICBB, avocat et médiateur agréé, formateur en médiation pour la formation qualifiante (Avocat.be), membre de la commission des MARCs (Avocat.be et du Barreau de Bruxelles), administrateur de la chambre de conciliation, de médiation et d'arbitrage en matière immobilière (CCAI).
- Philippe Van Roost : ancien trésorier et formateur auprès de l'ICBB, avocat et médiateur agréé, membre de la commission des MARCs (Barreau de Bruxelles), coordinateur du projet-pilote permanence de médiation auprès du Tribunal de commerce francophone de Bruxelles.

## **II. Programme**

Préparation préalable : Envoi avant le séminaire d'un questionnaire et de documents à lire.

### **Journée 1 : La médiation – initiation par le prisme des parties et de l'avocat.**

*Cette journée est facultative pour ceux qui ont déjà suivi une formation en médiation*

8h30: accueil des participants.

9h00 : début du séminaire : présentation et décollage.

10h00: mise en évidence du rôle d'un tiers dans la résolution d'un conflit.

11 h00 : découverte du processus que va suivre le médiateur.

12h30: déjeuner.

13h30 : les impacts juridiques et procéduraux de la médiation.

15h: pause.

15h15: familiarisation avec les techniques de médiation.

16h25 : mise en pratique - modèles

17h00: atterrissage.

17h30: fin du séminaire.

### **Journée 2 : Le rôle de l'avocat.**

8h30: accueil des participants.

9h00 : début du séminaire : présentation et décollage.

10h00: dans quels cas prescrire la médiation et comment?

12h30: déjeuner.

13h30: la préparation de la réunion de médiation avec le client.

15h: pause.

15h15: le déroulement de la réunion de médiation en présence des avocats.

16h30 : l'après médiation.

17h00: atterrissage.

17h30: fin du séminaire.